

Moupuua, sui a Panarave, d'une Contenance de quatre-vingt Contares, plantée de cocotiers. Bornes au Nord par la montagne au Sud par un ruisseau, à l'Est par Wahuemut, à l'Ouest par la mission.

Les réclamants ne possèdent pas de titre, nous avons procédé à l'instant à une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps.

Par ces motifs.

40

Arretons

La terre Moupuua, sui a Panarave, ci-dessus désignée, appartient à la nommée Huahema, Mataino.

Fait et arrêté à Omo le huit avril mil neuf cent cinq les membres de la Commission

[Signature] *[Signature]*

n° 1550
n° 1405 de Enquete

Declaration... Reven dication de Huahema, Mataino, cultivateur, domicilié à Panarave.

La nommée Huahema, Mataino, nat prisente ce jour vingt huit mars mil neuf cent cinq, déclare avoir que la terre "Otepuputi", sui a Panarave, d'une Contenance de quatre-vingt plantée de cocotiers, Bornes au Nord par Obacina, au Sud par un ruisseau, à l'Est par Obacina, à l'Ouest par un ruisseau.

Les réclamants ne possèdent pas de titre, nous avons procédé à l'instant à une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps.

Par ces motifs.

Arretons

La terre Otepuputi, sui a Panarave, ci-dessus désignée, appartient à la nommée Huahema, Mataino.

Fait et arrêté à Omo le huit avril mil neuf cent cinq les membres de la Commission

[Signature] *[Signature]*

n° 1551
n° 1456 de Enquete

Declaration... Reven dication du nommé Souitelo, cultivateur, domicilié à Panarave.

Le nommé Souitelo, nat prisente ce jour vingt huit mars mil neuf cent cinq, lequel agissant comme habit à Omo et participant héritier de sa mère Wiamabe, décédée en laissant un autre héritier le nommé Wotatoetia, qui est